

du superbe établissement de la Providence que la charité des fidèles de cette ville vient d'élever à la religion et à l'humanité souffrante, nous avons vu le rapport que les Religieuses du Bon-Pasteur, de cette cité, ont aussi adressé à leurs sœurs étrangères et nous pouvons assurer qu'il est loin de faire honte à la nation canadienne. Nous y voyons avec plaisir que cette communauté naissante n'a point manqué de protecteurs et que leurs noms ne sont pas étrangers au pays. La charité a donc déjà fait, parmi nous, autant et peut-être plus que nous l'avons vu faire partout ailleurs, et de si beaux commencemens doivent suffire pour nous faire présager heureusement de l'avenir. D'ailleurs l'œuvre est trop belle et le succès trop complet, jusqu'à présent, pour qu'on puisse se laisser aller aux inquiétudes à son égard. Nous devons donc être certain d'avance que les secours répondront aux dépenses que son prodigieux accroissement commence déjà à réclamer impérieusement. Car ceux qui ont visité cet établissement ont pu s'assurer que le local ne permettait d'y établir ni Magdeleines, ni classes de préservation, deux choses qui sont pourtant essentielles à cette institution. On peut déjà dire même que le local ne suffit plus pour les pénitentes. S'il s'en présentait seulement une dizaine de plus que celles qui y sont déjà admises, on se verrait dans la pénible nécessité de les refuser, faute de place. Il est donc à espérer que ces pressants besoins seront promptement compris et qu'il suffira de les avoir signalés pour qu'il se présente aussitôt quelques-unes de ces âmes privilégiées qui se chargent toujours de les faire disparaître. Puissent nos espérances n'être pas déçues.

—La guerre entre le Mexique et les Etats-Unis devient de plus en plus probable. Le congrès de Mexico paraît disposé à accorder tout ce qu'il faut, hommes et argent, pour la faire avec honneur. A cet effet, il a autorisé le gouvernement à faire un emprunt de quinze millions de piastres, à six pour cent, soit à l'intérieur, soit à l'étranger. Si les nouvelles sont vraies, il n'y a plus même de doute sur l'intention belliqueuse du président, puisqu'on dit l'élection présidentielle terminée en faveur du général Herrera, le même qui avait été choisi *par interim* après la chute de Santa-Anna et qui a fait présenter au congrès la déclaration de guerre qui se lisait dans notre dernier numéro, pour la faire sanctionner. La guerre doit donc être regardée maintenant comme entièrement déclarée, d'autant plus que les journaux Mexicains eux-mêmes soutiennent que le Mexique n'a pas besoin de faire une déclaration de guerre, en forme, et que la guerre a été déclarée dès le moment que le Texas a été annexé aux Etats-Unis. Le Mexique se regarde comme sur la défensive. Aussi, d'après les derniers rapports, dix mille Mexicains étaient en marche pour le Texas. Suivant le *Picayune* de la Nouvelle-Orléans, du 17 août, ils n'étaient plus qu'à huit jours de marche des quartiers du général Taylor. Le général Gaines, qui commande la division Sud de l'armée des Etats-Unis, s'est adressé au gouverneur Mouton, pour lui permettre de lever mille hommes ou plus pour le service de la nation. Le gouverneur eut recours aussitôt au général Lewis, commandant la 1ère division de la milice Louisianaise, et il eut sur le champ deux régiments de volontaires, de dix compagnies chacun. Toute l'artillerie de la Nouvelle-Orléans s'est offerte comme volontaire.

Le même journal dit que 3,000 hommes d'infanterie, 600 de cavalerie, et plusieurs pièces d'artillerie légère, doivent arriver sur la rive Ouest du Rio Bravo, avec 1,000 Texiens, pour s'opposer aux envahissemens des Mexicains.

La 3me compagnie d'Artillerie est allé joindre le 5me régiment d'Infanterie stationné au Golfe.

Le 7me régiment d'Infanterie des Etats-Unis a reçu ordre de se rendre à la Baie Aransas. Le vaisseau *Pacific* a fait voile au Texas chargé d'hommes et de chevaux, appartenant à l'Artillerie des Etats-Unis. Des marins de Brooklyn sont aussi en route pour le Texas.

## CANADA.

On écrit à l'*Aurore*, de St. Grégoire, 20 août 1845 :

Monsieur, — Voudriez-vous insérer dans vos colonnes ce qui suit ?

ORDINATION. — La paroisse de St. Grégoire le grand (District des Trois-Rivières) a pu jouir dimanche dernier, d'une de ces cérémonies religieuses qui sont toujours belles mais surtout lorsqu'elles sont faites avec autant d'ordre que celle que nous avons vue.

Monseigneur de Martyropolis arriva samedi, le 16 du courant, à St. Grégoire, accompagné de plusieurs prêtres de Montréal qui venaient pour assister à la cérémonie qui devait avoir lieu le lendemain. Il s'agissait de l'ordination de M. Jean Joël Prince, neveu du nouvel Evêque. M. John Harper, curé de St. Grégoire, avait, malgré ses nombreuses occupations, pourvu à

ce que rien ne manquât à la fête.

Le dimanche matin, l'heure du sacrifice étant arrivée, le fidèle se précipita en foule dans le temple du Seigneur et l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, se prépara à conférer l'ordre de la prêtrise au jeune Diacre, qui vint aux pieds du Pontife prendre l'engagement solennel de travailler à la vigne du Seigneur.

Mgr. de Martyropolis n'adressa que quelques mots à la nombreuse assemblée qui l'entourait. En demandant aux fidèles le secours de leurs prières pour lui et pour l'ordinant, Mgr rappela le souvenir de sa respectable mère, dont les dépouilles mortelles avaient été déposées dans cette même église quelques jours auparavant.

Après ce peu de paroles, qui firent verser bien des larmes, la cérémonie fut continuée au son de la musique : et le tout se passa dans le plus grand recueillement.

Mr. J. J. Prince est le cinquième prêtre sorti de la paroisse de St. Grégoire : ce jeune M. est destiné pour le diocèse de Montréal.

UN SPECTATEUR.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le 1er. juillet, le Saint-Père a établi sa résidence d'été au palais du Quirinal.

—Le 30 juin dernier, S. E. le cardinal Ferretti a baptisé un jeune juif, Daniel Mayer, âgé de 20 ans, et a conféré le sacrement de confirmation à Mme Sophie-Isabelle-Louise de Mecklenbourg-Schwerin, fille de Burkhardt-Hartnige et de Caroline, baronne de Murheimb. (*Diario di Roma.*)

FRANCE.

On nous écrit de Pouilly-en-Auxois :

« Depuis l'apostasie de Trivier, les protestans se remuent avec une ardeur qui indique que c'était là un signal convenu qu'on attendait pour éclater. Ce n'est pas seulement à Dijon que les brochures les plus impies et les plus calomnieuses pleuvent de toutes parts, infestant les maisons des catholiques, comme autrefois les sauterelles et les grenouilles infestaient celles des Egyptiens. Le protestantisme, depuis si long temps à l'état de mort, s'agite comme un cadavre sous la hile voltaïque, en convulsions étranges.

« La semaine dernière, Mont-Saint-Jean, Châtelainot, Arconcey et lieux voisins ont été *évangélisés* par un prédicant-colporteur. Traversissement impie de la sainte Eglise, outrages contre le dogme, la morale et la discipline, insinuations odieuses et absurdes contre le clergé, voilà tout ce que contiennent les livres qu'il s'efforçait de débiter. Mais le prédicant-colporteur sait maintenant si nos honnêtes montagnards sont assez stupides ou assez impies pour laisser injurier leur religion par un manant cosmopolite sans aveu, et il ne se vantera pas de l'accueil qu'il a reçu. Econduit d'abord avec mépris, chanonné ensuite par la verve goguenarde de nos paysans, il a juré, dit-on, qu'il n'y reviendrait plus. »

*Ami de la Religion.*

—Le *Loir*, journal de Vendôme, rapporte un trait de charité que nous nous faisons un plaisir de reproduire. Une femme de Ternay fut arrêtée ces jours derniers pour n'avoir pu payer une amende de 30 fr. : on allait la conduire en prison. L'aspect de cette femme qui tenait un enfant sur ses bras et qu'un autre enfant un peu plus âgé suivait en poussant des cris déchirans, impressionna vivement la foule qui se pressait autour d'elle. Tout à coup arrive M. Blessebois, curé de l'endroit : sur le récit qu'on lui fait des motifs de l'arrestation de cette malheureuse mère de famille, il s'empresse de solder la somme due; et les gendarmes, touchés jusqu'aux larmes, rendent leur prisonnière à la liberté.

*Ami de la Religion.*

SUISSE.

—Le professeur Ebrard, de Zurich, accuse l'Eglise catholique d'*anabaptisme*, parce qu'elle confère le baptême *sous condition*, aux protestans convertis. A cette occasion, la *Gazette ecclésiastique catholique de Suisse* raconte : Qu'une dame protestante qui s'était arrêtée pour dîner dans un hôtel de Zurich, y avait entendu la conversation de plusieurs ministres attablés dans une pièce voisine, qui s'élevaient entre eux de la superstitieuse pratique du baptême, s'avouant les uns aux autres qu'ils ne le conféraient qu'en apparence, et pour condescendre à la bêtise de ceux qui croient encore à l'efficacité de cette pratique. Epouvantée de ces discours, la dame se rendit aussitôt à Fribourg, se fit instruire de la foi catholique, et n'eut de repos que lorsque, à la suite de son abjuration de l'erreur protestante, elle eut reçu, sous condition, le sacrement de la régénération spirituelle. *Ami de la R.*

SUÈDE.

*Stockholm*, 9 juillet. — On se rappelle que dans le mois d'août dernier, le sieur Nilson, ouvrier peintre en bâtiment, fut condamné par la cour royale de Stockholm (*Svea of Raet*), pour avoir abjuré le culte luthérien, religion dominante en Suède, et embrassé le catholicisme, à l'exil perpétuel, avec confiscation des ses biens et avec perte de tous ses droits civils et politiques.

Le sieur Nilson adressa au roi une supplique où il sollicitait sa grâce, et comme S. M. ne voulut pas statuer sur cette demande sans que l'affaire eût été jugée par la cour suprême, M. Nilson se pourvut en appel devant celle-ci.

Cette cour, après une délibération en la chambre du conseil, qui a duré deux jours, vient de confirmer l'arrêt des premiers juges. On assure que cette décision n'a été prise qu'à la majorité de rigueur, et qu'elle a été précédée de débats extrêmement orageux ; ce qui est certain c'est que, im-